

c'est la base du traité et, comme l'a dit l'honorable représentant d'Esquimalt-Saanich, tous les organismes et toute la population de la côte ouest qui s'y intéressent sont entièrement d'accord sur ce principe. Cependant, l'attitude que le gouvernement a fait connaître en public permet de croire d'une manière générale qu'on voudrait négocier au sujet du principe de l'abstention afin de sauvegarder le traité lui-même.

Nous voulons tous faire en sorte qu'il y ait un traité et qu'il reste en vigueur. Nous voudrions même que d'autres pays y adhèrent, suivant la promesse faite par le parti libéral. Mais notre façon à nous, Canadiens, d'envisager la question, d'après les journaux, a été de nature à faire croire au public que l'attitude du gouvernement consistait à vouloir sacrifier le principe d'abstention pour sauver l'existence du traité. Une telle interprétation est fort plausible, et il n'en tient qu'au ministre d'y apporter un démenti formel.

Il y a quelque temps, la *Province* de Vancouver a publié quelque chose là-dessus. Je ne me souviens plus de la date, mais c'était à peu près à l'époque où le ministre quittait la côte ouest à destination de Tokyo, où des discussions devaient avoir lieu. Le journal donnait à entendre, comme le prétendaient aussi certaines personnes, que le gouvernement serait disposé à permettre aux Japonais de pêcher une quantité accrue de notre hareng, à condition qu'en haute mer ils ne touchent pas à notre saumon.

Je ne crois pas que le ministre puisse faire une telle déclaration et je ne pense pas qu'on la lui ait attribuée. Il connaît trop bien l'industrie, mais c'est ainsi qu'on interprète l'attitude du gouvernement parce qu'il ne s'est pas déclaré fermement intéressé au maintien du principe de l'abstention tel qu'il est prévu dans le traité actuel, ou même au prolongement de ce principe afin que la ligne de démarcation actuelle soit établie, dans le milieu du Pacifique, de façon à nous assurer que notre saumon, qui vient frayer et grandir dans nos cours d'eau de la Colombie-Britannique, ne soit pas pêché de l'autre côté du 175^e méridien ouest.

C'est le devoir du ministre et de son gouvernement d'expliquer sans équivoque au Parlement ces idées fausses qu'on se fait au sujet du traité et aussi de faire des déclarations et d'adopter des attitudes fermes dans les différents pourparlers qui ont lieu entre les trois pays sur la négociation du traité. Si le ministre veut nous parler de ce point particulier, j'aimerais bien qu'il nous dise ce qu'il advient de la promesse de son parti de nous garantir que la Russie deviendrait partie contractante du traité.

[M. Howard.]

L'hon. M. Robichaud: Pour ce qui est de la déclaration selon laquelle j'aurais dit que nous avions l'intention de permettre aux Japonais de pêcher plus de harengs sur le littoral ouest en échange de certaines mesures de protection pour nos pêcheries de saumon, nous n'avons aucunement cette intention. Les négociations ont été très amicales au Japon. Nous avons exposé notre attitude et avons expliqué aux Japonais et aux Américains quelle était notre position. Nous étions certainement intéressés à maintenir le traité du Pacifique Nord, mais nous savions que ce traité serait sans valeur s'il ne prévoyait pas les mesures de conservation et de préservation dont nous avions besoin pour protéger nos pêcheries du Pacifique. Je puis assurer à l'honorable député que, pour notre part, nous n'avons rien donné gratuitement. J'ai dit tout à l'heure que nous connaissons parfaitement les intentions, les désirs et les vues des pêcheurs et de l'industrie de la côte du Pacifique et nous avons l'intention d'agir en conséquence.

En ce qui concerne la promesse faite par le parti auquel j'appartiens d'inclure l'URSS dans le traité, je puis assurer au député que ce soir, c'est la première fois que j'en entends parler. La question a fait l'objet d'une étude, mais je tiens à répéter ce que j'ai déjà dit. Nous n'estimons pas qu'il soit opportun, à l'heure actuelle, d'avoir l'URSS comme quatrième partie au traité du Pacifique Nord. Nous en avons déjà parlé avec le représentant de l'URSS, et nous avons dû constater, de toute évidence, que les Russes n'ont aucune intention d'y adhérer en ce moment. Quant à l'avenir, je n'en sais rien, mais j'espère qu'un jour, tous les pays qui s'intéressent à la pêche dans le Pacifique Nord adhéreront à ce traité.

M. Howard: Il est vraiment regrettable que le ministre ne soit pas au courant de la propagande politique de son propre parti. J'ai ici une publication intitulée «La gageure libérale», (*The Liberal Challenge*) émanant de l'association libérale de Colombie-Britannique, et qui offre une solution à tout. A la page 7, sous la rubrique «Les richesses de la mer», on envisage de faire plusieurs choses. Je cite:

D'autres mesures que prévoit le programme libéral des pêcheries...

Et Libéral s'écrit avec une L majuscule...
...tendent à faire adhérer la Russie aux dispositions du traité sur les pêcheries du Pacifique Nord auquel le Japon, le Canada et les États-Unis sont à l'heure actuelle, les seules parties.

L'hon. M. Robichaud: C'est précisément ce que j'ai dit. C'est ce que nous visons: mais nous estimons que ce n'est pas le moment